

LONDA



2021

Rapport sur les Droits Numériques et l'inclusion en Côte d'Ivoire

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU CÔTE D'IVOIRE 2021 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Publié par Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

Publié en Mai 2022

Rapport rédigé par Constant Konan

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndong'mo, Hlengiwe Dube, Margaret Nyambura
Ndung'u, Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

Conception de la page de couverture par Kenneth Oyenyi

Conçu par Luce Concepts

Crédit images @ Pexels

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2022 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

TABLE DES MATIÈRES

01

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

02

INTRODUCTION

ACCÈS ET USAGE D'INTERNET EN CÔTE D'IVOIRE

03

DÉSINFORMATION ET DISCOURS DE
HAINE EN CÔTE D'IVOIRE

05

POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS
ACTUELLES DU NUMÉRIQUE

06

CONCLUSION

07

RECOMMANDATIONS

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU CÔTE D'IVOIRE 2021 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

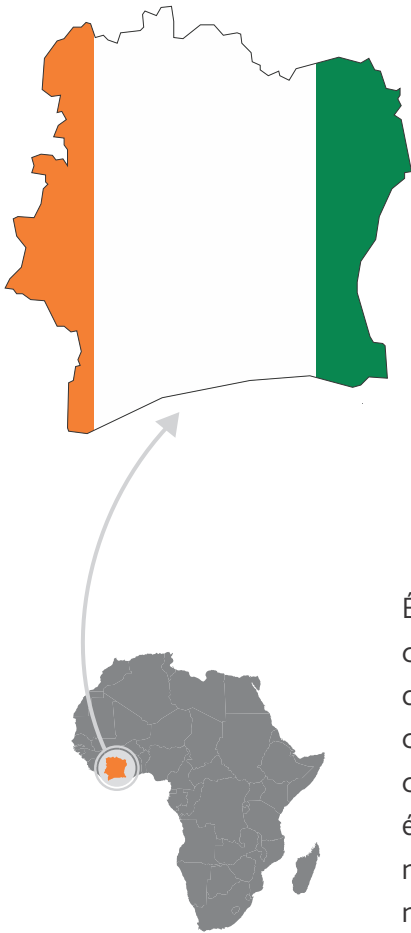
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Parmi les exigences classiques de la démocratie figurent non seulement la liberté d'expression, mais aussi la transparence à l'accès, le traitement et la divulgation de l'information. Cependant, ces exigences semblent subir des revirements critiques en raison d'un ensemble de phénomènes qui, sans vraiment être étrangers au quotidien des sociétés modernes, ont été amplifiés par la vulgarisation de l'Internet et des réseaux sociaux.

Pour la Côte d'Ivoire, la question de la désinformation et du discours de haine est au cœur des nouveaux défis auxquels font face le gouvernement, les populations et l'ensemble des acteurs de développement. Le présent rapport abordera plusieurs questions et proposera des recommandations pour renforcer la résilience de la population face aux menaces que la désinformation et les discours de haine font peser sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Les réflexions comprendront: un état des lieux de la situation de la désinformation, une meilleure connaissance du cadre juridique de la désinformation et des défis qui y sont liés, et des meilleures pratiques en vue du soutien de la sensibilisation des internautes.





INTRODUCTION

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU CÔTE D'IVOIRE

Étendue sur un territoire de 322.462 Km², la Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest située dans l'hémisphère nord entre le tropique du cancer et l'Équateur. Sa population, principalement jeune, est estimée à près de 28 088 455¹ habitants en 2021. La principale puissance économique d'Afrique de l'ouest francophone, le pays présente l'une des croissances économiques les plus dynamiques (de 6 à 11% entre 2012 et 2019) au monde et garde sa position en tant que premier producteur et exportateur mondial de fèves de cacao et de noix de cajou.²

ACCÈS ET USAGE D'INTERNET EN CÔTE D'IVOIRE

En termes de consommation d'Internet et des moyens de télécommunication, la Côte d'Ivoire enregistre l'un des taux de pénétration de l'internet les plus importants de la région ouest africaine avec une moyenne de 46,8% en janvier 2021.³ Le taux de pénétration de l'Internet fixe est de 1,2% tandis que celui de l'Internet mobile est de 77%.⁴ La partie de la population connectée à Internet est estimée à 12,50 millions d'internautes, soit une augmentation de 2,5% entre 2020 et 2021.⁵ Notons également que 22,1% de la population ivoirienne utilise les réseaux sociaux, ce qui équivaut à près de 5,90 millions d'utilisateurs. La Côte d'Ivoire se place ainsi à la 3e place en Afrique de l'Ouest dans le domaine des TIC.⁶



1. The World Factbook / Côte d'Ivoire, in <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/> consulté le 13 janvier 2021 à 11h23 min.

2. In <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview> consulté le 10 janvier 2022 à 12H10 min.

3. In <https://www.artci.ci/index.php/marches-regules/11-observatoire-du-secteurs-des-telecoms/service-internet/75-abonnes-service-internet.html?tmpl=component&print=1&layout=default> consulté le 12 janvier 2021 à 00h45 min.

4. In <https://www.artci.ci/index.php/marches-regules/11-observatoire-du-secteurs-des-telecoms/service-internet/75-abonnes-service-internet.html?tmpl=component&print=1&layout=default> consulté le 12 janvier 2021 à 00h45 min.

5. In <https://datareportal.com/reports/digital-2021-cote-divoire> consulté le 15 janvier 2021 à 12h10 min.

6. Mamadou Sanogo, « Secteur TIC, la Côte d'Ivoire 3e en Afrique de l'ouest » in <https://www.7info.ci/secteur-tic-la-cote-divoire-3e-en-afrique-de-louest/> consulté le 10 janvier 2021 à 09h10 min.

DÉSINFORMATION ET DISCOURS DE HAINE EN CÔTE D'IVOIRE

L'essor de l'Internet et des réseaux sociaux transforme considérablement les interactions dans l'espace public devenu de plus en plus virtuel. En Côte d'Ivoire, les cas de désinformation prennent une ampleur importante, surtout au cours de ces cinq dernières années. En effet, la propagation de tout un éventail de formes de désinformation est de plus en plus perceptible, surtout sur Facebook. La montée en puissance des forums de discussions virtuels⁷ a amplifié les fake news du fait des oppositions entre les partisans des différents partis politiques.

Cette réalité a d'ailleurs été bien perceptible au cours des cycles électoraux de 2020 et 2021. En effet, *“La Côte d'Ivoire n'échappe pas au phénomène d'influences basées sur des fausses informations ou des publicités politiques mensongères qui se déchaînent sur les plateformes web”*.⁸ Parmi les exemples, nous pouvons citer les nombreuses théories du complot liées à la maladie du Coronavirus. En effet, un rapport publié par le National Democratic Institute (NDI) en Côte d'Ivoire fait état de ce que *“la désinformation articulée autour de la Covid 19 a amené, initialement, l'ensemble des populations ivoiriennes à s'interroger sur les capacités de la Côte d'Ivoire à répondre avec efficacité aux défis posés par la lutte contre la pandémie”*.⁹ Ce questionnement a eu des impacts considérables sur la suite de la gestion de la crise sanitaire et le respect des droits numériques surtout dans la ville d'Abidjan.¹⁰

Selon Anderson Diédri,



Les fakes news diffusées induisent les citoyens en erreur et les amènent à avoir un comportement déraisonnable.

“Nous avons vu des personnes détruire le centre de dépistage qui était en construction à Yopougon,¹¹ estimant que ce centre allait accueillir des malades qui allaient les contaminer, alors qu'en réalité il s'agissait d'un centre de dépistage qui devait aider à améliorer la prise en charge dans le cadre de la lutte contre la maladie”.¹²

En plus, les accusations de complots d'assassinat contre les personnalités politiques de premier plan, les allégations non fondées de fraude électorale, les photos manipulées en vue de répandre des faux récits politiques et des fausses déclarations attribuées à des politiciens ont joué un rôle prépondérant dans l'amplification des fausses informations et du discours de haine autant lors des élections présidentielles d'octobre 2020 que pendant les élections législatives de 2021. En réalité, *“Les périodes électorales se caractérisent par une effervescence politique qui se traduit par de nombreuses dérives.”*

7. L'observatoire Démocratique de Côte d'Ivoire (ODCI) est l'un des groupes Facebook de discussion les plus influents en Côte d'Ivoire. Fort d'une communauté de plus de 400.000 membres, ce groupe est un espace d'échanges au sein duquel les ivoiriens discutent des questions de sociétés surtout celles politiques. In <https://newsgeek.ci/2020/06/03/odci-le-plus-grand-forum-facebook-de-cote-divoire-ferme-pour-pedopornographie/> consulté le 20 janvier 2022 à 11h23 min.

8. Pascal Hérard, « Présidentielle en Côte d'Ivoire : Facebook peut-elle lutter contre les Fake News ? » in <https://information.tv5monde.com/afrique/presidentielle-en-cote-d-ivoire-facebook-peut-elle-lutter-contre-les-fake-news-380296> consulté le 14 janvier 2022 à 11h21 min.

9. National Democratic Institute, Rapport sur la Désinformation en Côte d'Ivoire, 1ère étude de cas, septembre 2020, in <https://www.ndi.org/sites/default/files/Final%20French%20Case%20Study.pdf>

10. Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Côte d'Ivoire, in https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2021/06/Droits-Num%C2%AEriques-et-Inclusion-au-Cote-D_ivoire.pdf

11. Commune de la ville d'Abidjan

12. <https://www.lemediacitoyen.com/epidemie-de-coronavirus-retour-sur-une-crise-de-linformation/> consulté le 10 janvier 2022 à 06h30 min.

Les phénomènes de désinformation, qui ont toujours existé, prennent aujourd'hui, avec l'internet, les réseaux sociaux et certains médias qui ont pour ligne éditoriale des fausses informations, une ampleur inégalée. Il existe des liens de plus en plus évidents entre la constellation des acteurs de la désinformation et les partis politiques traditionnels qui, pour de multiples raisons, acceptent un recours extrême aux "fakes news".¹³



9%

**DES DISCOURS DE
HAINE SUR**

172

**GROUPES, PAGES ET
PROFILS FACEBOOK.**

Les discours de haine en ligne connaissent par contre des évolutions fluctuantes principalement durant l'année 2021. En effet, dans la période du 15 au 21 juillet 2021, l'on note une baisse de 9% des discours de haine sur 172 groupes, pages et profils Facebook¹⁴ selon le monitoring effectué par Internews Côte d'Ivoire. Le monitoring révèle également que du 30 septembre au 6 octobre 2021, les discours de haine sont passés de 121 à 95. À l'inverse, ce rapport fait état d'une augmentation de 41% des discours haineux diffusés en ligne, notamment sur Facebook sur la période du 4 au 10 novembre 2021.¹⁵ La deuxième semaine de l'année 2022 passe par exemple de 110 à 105, soit une baisse de 5%.¹⁶

Finalement, les statistiques susmentionnées révèlent que les discours de haine en ligne varient en fonction de l'actualité politique du pays et se manifestent en général dans les forums virtuels d'échanges, particulièrement sur Facebook. Notons par ailleurs qu'afin de réduire l'impact de la désinformation et du discours de haine, plusieurs initiatives telles que les activités de sensibilisation, de formation et de monitoring ont été mises en œuvre par le gouvernement et les acteurs de la société civile.¹⁷



**Les périodes électorales se caractérisent
par une effervescence politique qui se
traduit par de nombreuses dérives.**

13. Christian Gambotti, « LA CHRONIQUE DU LUNDI- Côte d'Ivoire : Comment les « fake news » tentent d'intervenir dans l'élection présidentielle ou décryptage de l'article de Vice Média », in <https://www.lintelligentdabidjan.info/news/la-chronique-du-lundi-cote-divoire-comment-les-fake-news-tentent-d-intervenir-dans-lelection-presidentielle-ou-decryptage-de-l'article-de-vice-media/> consulté le 14 janvier 2022 à 21h21 min.

14. Le monitoring des discours de haine en ligne est une activité du Programme Transition et Inclusion Politiques (PTI) financé par USAID et mis en œuvre par le National Democratic Institute (NDI), Internews et une coalition d'organisations de la société civile ivoirienne. In <https://www.fratmat.info/article/214185/societe/discours-de-haine-en-ligne-en-cote-divoire-2e-baisse-consecutive-depuis-le-debut-du-mois> consulté le 21 janvier 2022 à 03h32 min.

15. Danielle Tiémélé, « Côte d'Ivoire-AIP/ Une augmentation de 41% des discours haineux sur la toile en une semaine (Observatoire) », in <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-une-augmentation-de-41-des-discours-haineux-sur-la-toile-en-une-semaine-observatoire/> consulté le 24 janvier 2022 à 01h34 min.

16. Eugène Sahi, « Haine en ligne Côte d'Ivoire : Encore de bonnes nouvelles » in <https://www.afrique-sur7.ci/484253-haine-en-ligne-cote-divoire> consulté le 23 janvier 2022 à 05h32 min.

17. Délorès Pie, « Désinformation en ligne autour du scrutin, l'OIDH préconise le maintien du dialogue politique », in <https://www.lemediacitoyen.com/desinformation-en-ligne-autour-du-scrutin-loidh-preconise-le-maintien-du-dialogue-politique/> consulté le 05 janvier 2022 à 01h30 min.



POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS ACTUELLES DU NUMÉRIQUE

La Côte d'Ivoire dispose d'un important système de réglementations numériques. Le renforcement de ce secteur est en effet la conséquence de la montée en puissance de la cybercriminalité et de la digitalisation galopante de la société ivoirienne au cours de ces dix dernières années.

Concernant la législation, notons que le pays a adopté plusieurs instruments juridiques dont l'ordonnance N° 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), destinées à régir le secteur des télécommunications.

Il y a également:

- la loi N° 2013-867 du 23 décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public,
- la loi N° 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité,
- la loi N° 2017-803 du 7 décembre 2017 portant sur l'orientation de la société de l'information, la nouvelle loi sur,
- la loi N° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse qui prend en compte la presse en ligne, et
- la loi N° 2019- 2019-574 sur le Code pénal ivoirien. Il faut d'ailleurs consulter cette loi pour

y constater la présence de textes de sanctions contre des délits de diffamation. Tel est le cas de l'article 183 dudit Code pénal.

Le point essentiel à retenir demeure la non-existence d'une législation spécifique qui prendrait en compte la désinformation et les discours de haine en ligne. L'ensemble de la législation est en effet régi par des articles épars à travers diverses lois mais rien de bien spécifique. De fait, déjà en 2018, le Président Alassane Ouattara annonçait une loi pour endiguer le phénomène de la désinformation, mais elle n'est jamais entrée en vigueur.¹⁸

Aussi, pendant que le volet juridique et punitif lié à la désinformation est promu comme solution idoine au vu des dommages politiques, économiques et sociaux causés, diverses critiques sont formulées par les acteurs de la société civile. Par exemple, on craint de plus en plus que la lutte contre la désinformation constitue un prétexte pour museler les voix discordantes et empiéter sur la liberté d'expression, qui est un élément fondamental de la démocratie. De telles situations rendent de plus en plus complexes l'encadrement juridique de ce phénomène, avec des conséquences inédites surtout pour les jeunes qui sont majoritairement présents sur les réseaux sociaux.

18. TV5 Monde, « Présidentielle en Côte d'Ivoire : la désinformation pullule sur les réseaux sociaux », in <https://information.tv5monde.com/afrique/presidentielle-en-cote-d-ivoire-la-desinformation-pullule-sur-les-reseaux-sociaux-381545> consulté le 24 janvier 2022 à 06h30 min.



CONCLUSION

La fragilité du climat sociopolitique ivoirien au cours de ces cinq dernières années est largement due à la pénétration de l'espace numérique par les acteurs politiques et leurs partisans. La manipulation de l'information et de l'opinion publique à des fins politiques par ces protagonistes constitue ainsi un puissant moyen de consolider le positionnement de certains mouvements politiques et d'écartier les potentiels adversaires. Dans un tel contexte, la désinformation et les discours de haine ne pouvaient que connaître une importante hausse. Cette situation a eu un impact majeur sur les droits humains et sur la cohésion sociale dans le pays.

Les initiatives de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont par ailleurs permis d'atténuer et de mieux suivre l'impact de la désinformation et des discours de haine à l'approche, pendant et après les élections présidentielles et législatives. Toutefois, des efforts considérables sont à réaliser afin d'accompagner au mieux la révolution numérique du pays. Entre la répartition inégale des services universels, l'usage détourné et malveillant des plateformes numériques et la crise des valeurs liée aux mauvaises pratiques sur les réseaux sociaux, la Côte d'Ivoire, à travers ses gouvernants, devra investir davantage dans le développement technologique et la conduite du changement qui lui est inhérent. Cette conduite du changement doit par ailleurs avoir pour socle une éducation de base solide et orientée vers les nouveaux médias.



La manipulation de l'information et de l'opinion publique à des fins politiques par ces protagonistes constitue ainsi un puissant moyen de consolider le positionnement de certains mouvements politiques et d'écartier les potentiels adversaires.

RECOMMANDATIONS

Les diverses parties prenantes dans l'écosystème numérique en Côte d'Ivoire, les acteurs du secteur public et privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers du gouvernement ont dans ce contexte émis plusieurs recommandations dans l'optique de promouvoir un environnement numérique sain, juridiquement encadré avec par des acteurs citoyens et responsables:

- S'abstenir des discours et actes susceptibles de fragiliser la cohésion sociale ou détériorer le climat sociopolitique;
- S'abstenir de discours et de publications (textes ou vidéos, etc.) appelant à la violence, à la haine ou à la xénophobie;
- Prendre des mesures nécessaires pour éviter la propagation ou la diffusion de fausses informations sensibles par des pages ou comptes relevant de leur responsabilité;
- Sensibiliser et former leurs militants et abonnés (followers) sur les bonnes pratiques démocratiques et sur une culture démocratique sensible au concept du genre;
- Prioriser les contenus qui ont une source crédible;
- Elaborer une charte commune incluant des sanctions contre les auteurs des discours haineux, xénophobes, racistes, sexistes ou des fausses informations de nature à troubler l'ordre public;
- Encourager et promouvoir la recherche scientifique locale sur les questions du numérique en général et de la désinformation en particulier;
- Engager un processus de plaidoyer en vue de la production d'une loi portant spécifiquement sur la désinformation et les discours de haine en ligne;
- Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information;
- Contribuer à l'éducation des usagers des réseaux sociaux en les sensibilisant aux méfaits de la désinformation électorale et à la culture démocratique;
- Créer des forums d'échanges citoyens sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les usagers à la culture démocratique;
- Créer une synergie d'action entre les acteurs de la Société civile travaillant sur la problématique de la désinformation;
- Sensibiliser les membres des groupes ou fora virtuels sur les dispositions légales réprimant la diffusion de fausses nouvelles;
- Veiller scrupuleusement à une modération rigoureuse des contenus publiés sur les forums de discussion à l'effet d'identifier et de censurer les publications appelant à la haine, à la xénophobie ou de nature à troubler l'ordre public.

Londa 2021 expands on last year's report with findings from 22 countries, examining themes of privacy, freedom of expression, access to information, segmentation and exclusion, digital transformation, affordability, gender and others within existing legislative frameworks, and against the backdrop of a widening digital divide. This edition captures the gaps and proffers recommendations to achieve a digitally inclusive and rights - respecting Africa.



Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

     @ParadigmHQ